



Cesi

Intervention Spelc – Luc Viehé

Parlement européen, Strasbourg le 9 septembre 2025

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur d'intervenir devant vous pour présenter, avec l'accord de nos responsables nationaux, la situation dans notre profession au regard de l'égalité de droits et de situation entre les femmes et les hommes dans l'éducation. Cette intervention est centrée essentiellement sur la situation en France, mais de nombreuses données sont valables dans tous les pays de l'OCDE.

Plantons rapidement le décor. En France, et on peut le regretter, l'éducation est encore largement considérée comme une activité féminine. Bien que des progrès aient été accomplis en la matière, la route reste longue pour parvenir à la parité. Tentons de voir quelles sont les raisons de cette situation et quelles pourraient être des pistes de progrès.

Dans les services publics français, il n'y a pas de différence de traitement statutaire entre femmes et hommes. A priori, on pourrait donc croire que tout va bien dans le meilleur des mondes. Ce serait certainement vrai si le droit pouvait – ou si le législateur voulait - prendre en compte toutes les situations, essentiellement au regard du niveau de la rémunération et de la maternité.

Comme je le disais en introduction, les métiers de l'éducation sont encore trop considérés comme féminins en raison d'un stéréotype de genre bien connu : les femmes sont censées être plus pédagogues, plus patientes et, on ne peut plus le cacher, sont considérées comme présentant un risque quasiment nul en matière de violence et de pédocriminalité. De nombreux parents, des 2 sexes, préfèrent confier leurs jeunes enfants à une femme. Pour une raison que j'ignore, cette attente diminue au fur et à mesure que l'enfant avance en âge.

Un deuxième facteur, relevant lui aussi de préjugés de genre (les femmes sont encore largement majoritaires à s'occuper des enfants – et une fois encore, c'est d'autant plus vrai que les enfants sont jeunes) réside dans la relative souplesse qu'offrent les métiers de l'éducation :

- Mercredi, samedi et dimanches libres
- Longues vacances scolaires
- Possibilités de temps partiels et dans le secondaire et le tertiaire (supérieur en France) d'adaptation des emplois du temps

Un troisième facteur est la rémunération. Dans le contexte de préjugé de genre que nous avons décrit, le salaire principal du foyer est celui de l'homme. On en détient pour preuve que, au sein

de l'OCDE, plus le salaire des enseignants est élevé par rapport à la moyenne nationale, plus il y a d'hommes. Cela peut laisser songeur quant au poids des soi-disant traditions. À qualification égale, le salaire d'un enseignant masculin est inférieur de 20 % à celui des autres branches, mais celui d'une enseignante est supérieur de 3 %. On en peut plus nier que, dans de nombreuses branches non statutaires, les femmes sont moins bien payées que les hommes.

Il reste un autre fait marquant dans l'éducation (mais aussi ailleurs). Plus le niveau d'enseignement est élevé, plus l'encadrement est masculin. Plus les grades et les fonctions sont élevés, plus on trouve d'hommes. La quasi-totalité des enseignants en école maternelle sont des femmes et une large majorité de proviseurs de lycée sont des hommes.

En revanche, et le signal pourrait être positif si la tendance était plus rapide, les lignes ont bougé de quelque 2 points vers la parité entre 2010 et 2019.

Cela dit, il ne faut pas oublier un dernier écueil à la parité dans l'enseignement : les pensions de retraite. Là encore, en raison des arrêts de travail et des temps partiels, les femmes sont pénalisées. Certes pas en raison de disposition statutaires, mais toujours en raison des stéréotypes de genre : les femmes s'arrêtent plus que les hommes ou réduisent plus que les hommes leur quotité de travail.

Pour être schématique et clore ce rapide constat :

- Les métiers de l'éducation sont encore perçus comme une activité plus féminine que masculine
- Les salaires relatifs entre secteur privé et secteur public ne sont pas en faveur de la parité
- Les stéréotypes de genre, dans la société en général, font que la relative souplesse des métiers de l'éducation attire encore plus de femmes que d'hommes.

Explorons maintenant quelques pistes qui pourraient conduire à une plus grande parité dans nos métiers :

- D'abord et avant tout, une réelle reconnaissance du rôle des enseignantes et des enseignants est primordiale. De nombreuses professions jouissent d'un réel « prestige » justement à raison de leur rôle au sein de la société (encore qu'il faille parfois relativiser) – je profite de l'occasion pour saluer nos amis pompiers. Trop souvent, l'école est considérée comme un lieu où on s'occupe des jeunes. J'en veux pour preuve les réactions de la population en cas de fermeture temporaire d'un établissement : que vais-je faire de mes enfants. Trop rarement entend-on le manque pédagogique, voire éducatif ! Le personnel et éducatif et enseignant est trop souvent là pour « garder » les enfants, les jeunes.
- Ensuite, une réelle revalorisation salariale du métier est incontournable, et pas uniquement les débuts de carrière. Signalons que la France reste en-deçà de la moyenne de l'OCDE. Il est indispensable que le salaire d'un enseignant soit, à qualification égale, le même que celui d'un cadre dans une entreprise.
- Enfin, des dispositifs doivent être mis en place pour éviter toute distorsion, dans les faits, entre la carrière, la rémunération et la retraite d'un homme et celles d'une femme. Nul ne doit être pénalisé à raison de la mise au monde et de l'éducation d'un enfant.

C'est l'avenir des personnes et de notre société qui sont en jeu – et le mot jeu n'est pas opportun.

D'une manière plus globale, et là encore le système éducatif doit jouer pleinement son rôle, et en avoir les moyens matériels et humains : la lutte contre les stéréotypes de genre doit être amplifiée, fortement. Certains mouvements qui se font jour nuisent clairement à cet objectif et l'école est certainement un des derniers remparts contre ces injustices. N'en doutons pas, l'éducation est le meilleur moyen pour éveiller les consciences et lutter contre les inégalités.

Je voudrais conclure cette intervention en vous livrant une opinion personnelle. L'égalité – ou l'équité si on préfère – doit être un des piliers majeurs de nos démocratie : malgré les progrès accomplis, trop d'injustices demeurent à l'égard des femmes, elles n'ont plus cours de nos jours. Mais je souhaite que cette lutte soit menée toutes et tous ensemble. La parité, la justice ne se feront pas les unes contre les autres, ou alors le chemin sera plus long et chaotique. Je milite résolument en faveur d'un féminisme déterminé, mais apaisé dans lequel femmes et hommes puissent cheminer ensemble vers une société plus inclusive, en un mot, plus juste.